



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

APERÇU DU CONSEIL D'AOÛT DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE

Ville-Marie, le 22 août 2018 – La séance ordinaire du conseil de la MRC de Témiscamingue du mois d'août s'est tenue exceptionnellement ce mardi. Le projet Mobile AT a été mis sur la sellette et la Loi sur la neutralité religieuse de l'État, de même que sur la légalisation prochaine du cannabis ont été des dossiers discutés lors de cette réunion.

Suite à l'annonce, la semaine dernière, d'un financement de 10,2 M\$ accordé au projet Mobile AT permettant l'amélioration de la desserte cellulaire dans la région, une tournée des MRC aura lieu prochainement afin de présenter aux élus le projet final du GIRAT, intégrant les modifications demandées. Rappelons que la MRC de Témiscamingue avait réclamé l'ajout d'une tour pour la municipalité de Moffet, de même qu'une meilleure desserte pour le secteur Laforce-Winneway. « La connectivité est un incontournable pour les milieux ruraux, ce pourquoi nous en avons fait notre première priorité au niveau régional. En 2018, ce n'est pas un luxe d'avoir une desserte cellulaire, mais bien une nécessité. Cela permettra à notre territoire de se développer davantage, d'être plus attractif et d'ainsi relever notre défi démographique. Le financement obtenu pour ce projet démontre certes son ampleur, mais le succès de ce dernier repose surtout sur la concertation régionale. Toutes les MRC du territoire ont crû en la réalisation de Mobile AT et ont mis l'épaule à la roue pour que le dénouement que nous connaissons aujourd'hui survienne. » de déclarer la préfète de la MRC de Témiscamingue, Claire Bolduc. Les travaux de ce grand chantier débuteront dès le 29 septembre et s'échelonnent sur une période de trois ans.

En vue des nouvelles dispositions de la Loi sur la neutralité religieuse de l'État, les élus ont entériné une résolution désignant Mme Christelle Rivest, directrice des ressources humaines, financières et matérielles à la MRCT, à titre de répondante en matière d'accommodement. Mme Rivest aura comme fonction de conseiller le conseil de la MRC, ainsi que les membres du personnel, en matière d'accommodement pour un motif religieux, soit par la formulation de recommandations ou d'avis dans le cadre du traitement des demandes reçues. L'application de cette loi touche la MRC de Témiscamingue, mais aussi toutes les municipalités qui devront procéder à la nomination d'un répondant en matière d'accommodement.

La légalisation du cannabis entrera en vigueur le 17 octobre prochain. Un document d'information sur le sujet, rédigé par un comité de travail formé de directeurs généraux témiscamiens, a été remis aux élus. Ce document vise à recommander des mesures d'encadrement avec la venue de cette nouvelle loi sur notre territoire. Cette initiative des directeurs généraux permettra à chacun des conseils municipaux d'amorcer les discussions quant à la légalisation prochaine du cannabis.

En lien avec la vente pour taxes qu'effectue chaque année la MRC de Témiscamingue, les élus prévoient une modification au règlement qui stipule que cette vente aura maintenant lieu en mai, plutôt qu'au mois de mars. Finalement, les élus ont été informés que le prochain grand rassemblement du milieu municipal, qui porte le nom de GAMME, se tiendra le 24 novembre prochain et portera sur la mise en valeur, l'attraction et la rétention de nouvelles populations. M. Denis Marion, maire de Massueville et porte-parole pour la démarche *Prendre soin de notre monde*, sera le conférencier de cette journée d'échanges.

Prendre note que les élus ont choisi de reporter la séance du conseil prévue le 19 septembre, au mercredi 26 septembre, étant donné le congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) qui se tiendra à Montréal au même moment et auquel plusieurs élus de la MRC participeront.

- 30 -

Source :

Véronic Beaulé
Responsable des communications
MRC de Témiscamingue
(819) 629-2829, poste 229
veronic.beaule@mrctemiscamingue.qc.ca

Pour information

Lyne Gironne
Directrice générale – Secrétaire-trésorière
MRC de Témiscamingue
(819) 629-2829, poste 227
lyne.gironne@mrctemiscamingue.qc.ca